

« Opération challenge de la vitesse des collèges 2020-2021 »



Quand : Sur un temps de cours avec vos élèves

Comment : Test de vitesse sur 30 m

Pour qui ? Tous les collégiens

La classe la plus rapide sera récompensée par
une invitation au meeting de Lausanne.



« Challenge de la vitesse des collèges 2020-2021 »

Le comité départemental de la Haute-Savoie associé à l'union nationale du sport scolaire (UNSS) et l'union générale sportive de l'enseignement libre (UGSEL), proposent un défi sportif autour de l'athlétisme pour les collégiens du département.

La participation à ce challenge est libre :

Déroulement et inscription :

Tous les élèves inscrits réaliseront un passage sur 30 m, la performance sera enregistrée et convertie en points via la table de cotation ci jointe.

Les performances seront enregistrées en rapport avec la catégorie des élèves (Benjamins Garçons, Benjamines Filles, Minimes Filles, Minimes Garçons, Cadettes et Cadets)

Récompense :

La classe la plus rapide du département sera récompensée par une invitation au meeting Diamond League de Lausanne une compétition d'athlétisme prestigieuse qui se tiendra en juillet /aout 2021 (date en attente de confirmation) avec la présence des meilleurs athlètes mondiaux. (Entrée au meeting offerte, pas de transport prévu par les organisateurs du challenge)



Une fois la classe inscrite, les enseignants et le référent organiseront une rencontre sur un temps de classe afin de prendre les temps sur 30m avec un chronométrage manuel ou par cellule photo électrique. La fin du challenge est prévue pour le 30 juin 2021.

Coupon réponse à renvoyer à : ROUILLON Benjamin référent du comité départemental d'athlétisme : comite74athletisme@gmail.com

Plus d'informations au 06.14.35.43.47

IDENTIFICATION	
NOM DE L'ETABLISSEMENT :	
ADRESSE :	
	CP : VILLE :
MAIL :	
TELEPHONE(S) :	
NOM/PRENOM + COORDONNEES DU CONTACT DE CE PROJET (MAIL OU PORTABLE) :	
Nombres de classes concernées et nombre d'élèves par classe :	

Signature du chef d'établissement : _____